

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 20 JANVIER 2015

Membres présents : M. THIEFFENAT, M. CALLÉ, Mme GOUBET-ETELLIN, M. NANTOIS, Mme MANIPOUD, M. DEMANGEOT, Mmes PAISANT, FOURNIER, MM. GRANGEAT, THEOLEYRE, Mmes GAJA, GOUGOU, M. BESSON, Mmes DEL MEDICO, PIENNE, BLANCHET, MM. REGE GIANASSO, DE BUTTET, BURDIN, M. COCCHI, Mme CECCON, M. DUPENLOUX,

Absents excusés :

MME GAITAZ	POUVOIR A	M. CALLÉ
M. FACCHIN	POUVOIR A	MME FOURNIER
M. COPPA	POUVOIR A	MME BURDIN
MME RIGOLETTI	POUVOIR A	MME CECCON

Absent : M. MESSEGUEM

Assistaient : MME CABAJ, M. HAMM, MME FRANÇOIS, M. CAILLET

Désignation d'un secrétaire de séance : MME PIENNE est désignée comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR DE LA PRESENTE REUNION (CONVOCATION EN DATE DU 12/01/2015)

1/ FINANCES

- Débat d'orientation budgétaire année 2015
- Exercice budgétaire 2015 : ouverture anticipée crédits d'investissement
- Liste des marchés conclus en 2014

2/ INTERCOMMUNALITE

- Chambéry Métropole : convention de mise à disposition archiviste

3/ FONCIER

- Rue de la Martinière : acquisition foncière (modification délibération du 14 octobre 2014)

4/ URBANISME

- Ferme de Bressieux : permis de construire modificatif

5/ QUESTIONS DIVERSES

1/ FINANCES

⇒ Débat d'orientations budgétaires année 2015

Au cours de son exposé, M. Callé, Adjoint aux finances,

- met l'accent sur les points principaux suivants :
 - Maitriser l'évolution de la dette en contenant son capital s'élevant au 1^{er} Janvier 2015 à 5 130 388,53 € représentant une dette par habitant de 1 280 €.
 - Maintenir la pression fiscale, sans augmentation des taux de fiscalité en 2015
- présente les projets de travaux d'investissement pour 2015 :
 - Ferme de Bressieux
 - Rue de Gonrat
 - Préau de l'école élémentaire du Chef-lieu
 - Route de la Ferme.

./..

⇒ Exercice budgétaire 2015 : ouverture anticipée crédits d'investissement

En application de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Callé –adjoint aux finances – propose au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement désignées ci-dessous, avant l'adoption du budget primitif de l'année 2015.

Les crédits correspondants seront repris au budget primitif 2015.

Chapitre	Article	Libellés	Dépenses
20		Immobilisations Incorporelles	
	2031	Frais d'études	13 000 €
	2033	Frais d'insertion	1 000 €
204	204512	Subventions d'équipement versées Participation PUP Secteur les Monts	165 000 €
21		Immobilisations Corporelles	
	2112	Terrains de voirie	2 000 €
	2152	Installations de voirie	3 000 €
	2134	Réseaux électrification	2 000 €
23		Immobilisations en cours	
	2313	Constructions	284 000 €
	2315	Installations, matériel et outillage	30 000 €
Totaux			500 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (26 voix pour)

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement susvisées avant l'adoption du budget primitif 2015.

⇒ Liste des marchés conclus en 2014

Publiée sur le site internet de la commune : <http://www.bassens-savoie.fr>

2/ INTERCOMMUNALITE

⇒ Chambéry métropole : convention de mise à disposition archiviste

Afin d'assurer le suivi du système d'archivage en procédant à des versements réguliers, Monsieur le Maire indique à l'assemblée délibérante que la commune sollicite un accompagnement de la part du service d'archives de Chambéry métropole pour la maintenance du fonds.

Cette mission a été estimée à 5 journées d'intervention pour un coût global de 780 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité (26 voix pour)

- DE CONFIER à Chambéry Métropole les prestations d'archivage décrites ci-dessus ;
- D'APPROUVER la convention réglant les modalités de cette mission, ci-annexée ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le document susvisé.
- D'INSCRIRE la somme de 780 € au budget 2015.

3/ FONCIER

⇒ **Rue de la Martinière : Acquisition foncière** (modification délibération du 14 octobre 2014)

Par délibération en date du 14 octobre 2014, le conseil municipal a approuvé les transactions foncières rue de la Martinière avec Monsieur JOURNOT Fabien, en chargeant Maître ARNOFFI-ROCHER, notaire, pour la rédaction de l'acte.

La commune a été informée début décembre du transfert du dossier dans une autre étude notariale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE à l'unanimité (26 voix pour)**

- **DE MODIFIER** la délibération du 14 octobre 2014 en mandant Maître BLANC-RESPAUD Muriel, notaire à La Motte-Servolex, pour la rédaction de l'acte susvisé.

4/ URBANISME

⇒ **Ferme de Bressieux : permis de construire modificatif**

Monsieur le Maire expose l'état d'avancement des travaux d'aménagement de la Ferme de Bressieux pour lesquels le dépôt d'un permis de construire modificatif s'avère nécessaire pour :

- le transfert de la Mairie et de la Médiathèque,
- la transformation de fenêtres en porte-fenêtres au rez-de-chaussée de l'aile Ouest du bâtiment,
- la réfection partielle de la toiture,
- le garde-corps extérieur,
- l'aménagement du stationnement,
- la suppression de l'habillage métallique de la cage d'escalier en partie Ouest par le remplacement d'un enduit peint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE par 20 voix pour et 6 contre**

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le permis de construire modificatif pour l'opération précitée.

5/ QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES

La séance est levée à 19h55.